



1818

2018

VIVEZ

VOTRE

VILLE

Mag



LA TRINITÉ

FÊTE

SES 200 ANS

SOMMAIRE

P. 4 - 5

Médiathèque

La culture 2.0 à votre service

P. 6 - 7

Conseil Municipal

Le budget 2018 en détails

P. 8 - 9

Transports

Déclaration de Monsieur le Maire

P. 10 - 11

Logements

Développement du territoire

P. 12 - 13

Le portrait...

Rafaël Dutay, champion de natation

P. 14 - 15

Conférence - débat

Femmes victimes du silence

P. 16 - 17

Vie communale

P. 18 à 21

Patrimoine

Rétrospective historique de La Trinité

P. 22 - 23

Proximité

Programme de la Fête Patronale

*En supplément, compte-rendu
du Conseil municipal du 14/12/2017
et du 13/03/2018*

Directeur de la Publication :

Jean-Paul Dalmasso

Responsable de la communication :

Valérie Haguenaer

Rédaction - photos - infographie

Alexandra Russo - Kardiatout Sy

Service Communication

Tél. 04 97 20 55 30

Mél. vivezvotreville@yahoo.fr

www.ville-de-la-trinite.fr

Imprimerie Henri - La Trinité

Tirage 5 200 exemplaires

Imprimé sur du papier recyclé



ÉDITORIAL DU MAIRE

Les glycines ont fleuri, les rues et les jardins s'animent, La Trinité sort des frimas de l'hiver et ce sont de suaves effluves qui envahissent nos rues. Nos rues qui vont prendre prochainement de toutes nouvelles belles couleurs, avec le commencement des travaux de réhabilitation de la Place de la République et de la montée Levési. Ces travaux, cofinancés par la commune et la Métropole Nice Côte d'Azur, sont l'expression la plus aboutie de la politique de gestion des investissements réalisée par la municipalité.

Parce qu'il y a plusieurs façons d'investir : creuser la dette en procédant à des emprunts, avoir recours à la fiscalité en ponctionnant les contribuables ou bien, comme nous en faisons le choix, de trouver tous les leviers susceptibles d'en permettre les financements de façon responsable. Comment ? Grâce à des choix stratégiques de réduction de la dette, de préservation de votre pouvoir d'achat, d'économies de fonctionnement, de vente des biens obsolètes et coûteux, et de recherche de partenaires financiers qui permettent de dégager de l'autofinancement pour ces réalisations.

C'est le choix qui est fait par la municipalité. Cette orientation s'accompagne de la préservation de nos services publics à destination de tous, mais également de la valorisation de l'existant utile qui est d'une grande richesse dans notre ville :

- La valorisation de notre fleuron culturel

notamment, avec le choix de faire de notre médiathèque le point névralgique de toutes les activités municipales. Dans quelques semaines, nous allons organiser la première des journées portes ouvertes de cet équipement exceptionnel afin que toutes et tous, vous vous accapariez cet équipement et les offres qu'il propose. Depuis l'apprentissage de langues étrangères, jusqu'à l'initiation à l'informatique, en passant par les cours en ligne de musique ou de programme de soutien scolaire.

- La valorisation de nos talents, je pense à nos jeunes artistes, nos jeunes sportifs qui obtiennent des résultats nationaux exceptionnels.

- La valorisation de notre territoire et la conscience que la situation géographique de la Trinité est source de dynamisme en cours de réalisation. C'est une vision globale du devenir de notre ville que nous avons pour son développement économique tout en la préservant d'une urbanisation incontrôlée.

Vous l'aurez compris, ce numéro de votre magazine est dédié à ce mouvement vers la modernité. Ce mouvement que nous accompagnons pour que toutes les générations y participent, pour qu'ensemble, nous montrions à tous que la douceur de vivre, le dynamisme et l'innovation sont bien réels à La Trinité.

*Votre Maire,
Jean-Paul Dalmasso*



**Retrouvez l'explication
détaillée du budget 2018
en pages intérieures
et sur notre site internet
www.ville-de-la-trinite.fr**

Médiathèque

La culture 2.0 à votre service

Ouverte depuis le 31 mai 2006, la médiathèque municipale « Les Quatre-Chemins » est un lieu moderne de 1000 m² ouvert à tous. À la recherche perpétuelle d'optimisation de ses services, elle s'adapte aux évolutions de notre temps et s'inscrit dans le numérique afin de répondre au mieux aux besoins de la population. Bienvenue dans votre espace 2.0 !

La médiathèque applique une politique basée sur la médiation. Cela se traduit par une évolution constante des services proposés. Outre la réorganisation interne visant à élargir les temps de disponibilités des agents, de nombreux outils sont proposés : biblio/video/audiographies, tables thématiques, présentation en lien avec l'actualité... Mais aussi, pour faciliter la découverte et l'appropriation des collections par les publics : accompagnement individualisé de tout nouvel inscrit, recherches documentaires personnalisées, acquisition des suggestions ou demandes de lecteurs, réservations des documents. Et depuis quelques années, la médiathèque s'est mise au numérique avec une offre de services riches. Outre un accès wifi, la mise à disposition de tablettes numériques, le doublement des postes publics, des livres numériques tactiles adaptés aux malvoyants qui proposent une soixantaine de titres. Le développement de la bibliothèque virtuelle s'est poursuivi permettant, via le site internet www.mediatheque4chemins.fr, d'accéder à des services complets.



Des ressources et des offres pour tous

Formations, presse, musique, vidéo à la demande, liseuses et tablettes, flux RSS ou jeux vidéos, tous vos besoins sont disponibles en ligne. Révision du code de la route, initiation à une langue étrangère, révision de cours, l'outil **Formation en ligne** vous accompagne avec plus de **2 600 cours accessibles...**

Méломane ? Vous pouvez accéder à toutes les musiques que vous aimez grâce au catalogue complet de musique en streaming. Pour cela, il vous suffira de naviguer sur les différentes rubriques ou d'effectuer une recherche par artiste, par titre ou par album. Envie de nouveautés ? la rubrique **MusicMix** vous permettra d'écouter des playlists thématiques en accord avec vos préférences musicales.

Où que vous soyez, lisez vos journaux et magazines préférés, sur pc et mobiles, grâce au kiosque numérique. C'est plus de 1 000 titres de la presse française et internationale qui vous sont proposés et qui sont disponibles le jour-même de leur parution.

Les cinéphiles ne sont pas en reste puisqu'un service de Vidéo à la Demande leur est dédié avec, au choix, des courts-métrages, des films diffusés en salle, des documentaires...

La médiathèque à portée de mains, ça vous dit ? Pour les usagers inscrits et détenteurs d'une carte actualisée, six tablettes numériques et huit liseuses électroniques sont disponibles sur place ou en prêt.

Pour être au plus près de l'actualité, le Flux RSS vous permet de vous informer en temps réel sur différents domaines.

Et ce n'est pas tout ! Les aficionados de jeux-vidéos trouveront aussi leur compte grâce au Netvibes avec des jeux-vidéos classés par genre.

Vous l'aurez compris, votre médiathèque 2.0 évolue selon vos besoins et vos désirs pour s'adapter au mieux à vos habitudes !

Printemps des Poètes



Vernissage expo



Les élèves du Lycée Goscinny ont lu un recueil de poèmes de Pierre Mabilie lors du vernissage de son exposition.



Atelier d'écriture

À l'occasion d'un atelier d'écriture, Pierre Mabilie a dévoilé ses secrets d'artiste à quelques privilégiés, amateurs de beaux textes.



Le principe de la Boîte à Livres est simple et sans contrainte. Basé sur le libre échange, les usagers du CCAS peuvent disposer de livres, magazines... à volonté, pour le temps qu'ils le souhaitent ou même les conserver. Et à leur tour, s'ils possèdent des ouvrages, des revues, ils peuvent en faire profiter d'autres personnes en les déposant dans cette belle Boîte à Livres.

LA BOÎTE À LIVRES

RÉALISÉE PAR 5 ÉLÈVES DU LYCÉE VAUBAN DE NICE
 À VOTRE DISPOSITION AU CCAS DE LA TRINITÉ
 PARTENARIAT RÉGION PACA/LA TRINITÉ/CCAS
 POUR LA CULTURE EN LIBRE-ÉCHANGE

Budget primitif : gestion responsable !

L'année 2018 s'annonce comme une année transitoire.

En effet, le budget primitif présenté jeudi 12 avril en Conseil municipal annonce une évolution notable vers un désendettement rapide.

Des décisions assumées et une gestion minutieuse ont permis de dégager un autofinancement sans augmenter les impôts locaux ! Focus...

Désengagement de l'État, une expression qui revient chaque année face aux baisses récurrentes des dotations faites aux collectivités.

« À l'arrivée de François Hollande, les dotations s'élevaient à 1 797 272 euros, à son départ, elles n'étaient plus que de 981 901 euros », précise Jean-Paul Audoli, Adjoint aux Finances.

Avec une nouvelle présidence, l'espoir renaissait de ne plus voir cette manne financière nécessaire au fonctionnement des collectivités baisser.

« L'État avait annoncé une stabilisation des dotations financières, certes au plus bas niveau jamais atteint, mais une stabilisation quand même ! », explique Jean-Paul Audoli.

Et pourtant, la surprise était réelle lorsque l'État a annoncé une nouvelle réduction de cette aide. « L'État n'a pas tenu parole et c'est une nouvelle baisse qui nous est imposé, puisque nous passons de 981 901 euros à 947 483 pour la Dotation Globale de Fonctionnement, soit une baisse de 34 417 euros et pour la Dotation de

Solidarité Urbaine, elle passe à 167 981 euros, soit 33 597 euros en baisse ! C'est 66 433 euros de moins sur deux dotations ! Parole non tenue ! », s'insurge le Deuxième Adjoint au Maire.

Quid de la suppression de la taxe d'habitation annoncée par le Gouvernement ? La prudence est le maître-mot pour l'Adjoint aux Finances, estimant que les modalités de compensation de cette perte pour les communes restent floues. Dans le même temps, la commune a dû s'acquitter de 108 000 euros d'amende, conformément à la Loi SRU pour la construction insuffisante de logements sociaux, alors qu'elle était de 67 000 euros l'année précédente. Encore un coup de massue malgré les efforts de la commune pour être en conformité. Et ce n'est pas fini puisque « l'État a ponctionné 67 200 euros de solidarité au titre du Fond de Péréquation des Communes Pauvres, les citoyens trinitaires étant considérés comme riches », dénonce l'Adjoint aux Finances.

2018 : Année de transition

« 2018 sera pour nos finances communales, une année de consolidation de notre structure financière », déclare Jean-Paul Audoli. À La Trinité, comme dans beaucoup d'autres communes, la situation reste difficile. Cependant, l'objectif n'a pas changé et la politique budgétaire mise en place par le Maire commence à porter ses fruits. L'assainissement

des finances est en bonne voie avec un désendettement progressif sans augmenter la fiscalité locale. « La section de fonctionnement est empreinte d'une très grande rigueur sans pour autant altérer la qualité des services dispensés. Et grâce à cette rigueur, notre budget va dans le sens d'un retour à l'autofinancement conséquent », ajoute Monsieur l'Adjoint. C'est

en effet un autofinancement prévisionnel de 922 482 euros qui est annoncé. « **Combiné à la vente de bien obsolètes, cet autofinancement permettra d'investir en fonds propres, sans avoir recours à l'emprunt, ni à l'augmentation de la fiscalité, et notamment le lancement de la construction de la salle des fêtes, l'agrandissement du cimetière (150 000 euros provisionnés cette année** s'ajouteront aux 212 000 euros provisionnés l'an dernier). Dans cette optique, la Municipalité fait le choix d'une **gestion rigoureuse articulée autour « de la baisse des frais généraux, de la maîtrise de la masse salariale, du désendettement de la commune ».**

Ainsi, l'annuité d'emprunt est en baisse de 256 211,13 euros soit d'un montant de 1 391 826,87 euros tout comme les intérêts qui s'élèvent à 716 434 euros, soit 124 497,84 euros en moins. Le souhait du Maire était et reste de ne pas faire peser davantage



s'ajouteront aux 212 000 euros provisionnés l'an dernier). Dans cette optique, la Municipalité fait le choix d'une

Pour la 4^e année consécutive, la fiscalité locale n'augmente pas

sur les ménages le désengagement de l'État. C'est pourquoi, son premier geste fort fut de baisser les impôts.

Cette année encore, la décision a été prise de ne pas augmenter la fiscalité locale. Les taux restent donc inchangés : 18,60 % pour la Taxe d'Habitation, 19,93 % pour la Taxe Foncière sur le Bâti et 26,97 % sur le non-Bâti.

Par ailleurs, la fiscalité additionnelle du SIVoM Val-de-Banquière sera stabilisée conformément au choix de la Municipalité.

La Dotation de Solidarité Métropolitaine étant reconduite, ce sont 396 618 euros qui seront alloués à la commune.

Budget maîtrisé et investissements à venir

Le budget présenté s'établit donc ainsi : en section d'investissement, 6 260 411,38 euros en dépenses et en recettes ; en section de fonctionnement, 11 722 875,58 euros en dépenses et en recettes. 201 627 euros seront investis dans l'entretien des bâtiments communaux, 448 200 euros seront consacrés à la Restauration scolaire et les différents contrats, 86 700 euros pour les Fêtes et les cérémonies, 176 636 euros en soutien aux associations trinitaires. Pour finir, 1 247 000 euros seront dédiés au rachat des maisons et propriétés du quartier Fonséry-Pégons.

Maîtrise, rigueur, projection définissent bien le budget primitif présenté. L'Adjoint, Jean-Paul Audoli conclut sa présentation en rappelant la volonté et la détermination de la municipalité à ne pas relâcher les efforts pour « **rationnaliser les dépenses sans pénaliser le Service Public,**

désendetter la commune, ne pas augmenter la fiscalité communale et additionnelle du SIVoM, vendre, malgré les tentatives d'entrave, les biens municipaux obsolètes et inutiles en vue d'investir sans emprunter ! ». Un budget qui s'inscrit dans la volonté de respecter l'ensemble des engagements du Maire.



Déclaration de Monsieur le Maire sur les transports et les déplacements

Les membres de l'opposition ont déposé une motion sur les transports lors de la séance du conseil municipal du 12 avril à laquelle le Maire a apporté des éléments de réponse. Cette motion a été rejetée par l'Assemblée.

« Petit correctif Monsieur Polski, je ne suis pas contre l'arrivée du tram. Je suis pour un transport collectif utile ! C'est une grande nuance !

Avant toute chose, je précise que le coût des travaux de l'extension de la ligne 1 du tramway serait exorbitant.

Pourquoi ? Parce que nous avons la confirmation que cette extension ne ferait l'objet d'aucune aide financière. En effet, pour être éligible à subvention, le ratio d'habitants au km doit être au minimum de 13 000.

Or, nous sommes sur la partie Nice - la Trinité à un ratio de 5 000 habitants (chiffre de l'Etat). C'est peut-être réducteur, mais c'est le cadre qui est fixé par l'Etat.

Ensuite, je vous fais observer la chose suivante puisqu'elle semble vous avoir échappée : un terminus de la ligne 1 du tramway sur notre commune créera un engorgement du stationnement, stationnement qui je le répète est totalement gratuit à La Trinité !

Vous décrivez sans cesse, de façon purement partisane, la difficulté de circulation bien réelle de la vallée des paillons. Mais, vous feignez d'ignorer que cette hypothèse du terminus du tramway aurait une conséquence désastreuse sur le stationnement et la circulation dans notre ville. Et, qu'elle ne réglerait pas les problématiques existantes depuis et vers la Vallée des Paillons.

Selon l'étude confirmée lors de notre dernière réunion en Préfecture, les flux se répartissent de la façon suivante :

*70 % du trafic se dirige vers l'autoroute,
30 % du trafic se dirige vers Nice.*

Donc, le tramway ne résout pas le problème de circulation automobile de la vallée.

De même, l'encombrement de fait du boulevard de l'Ariane par le tramway aurait pour effet, avec l'encombrement de la pénétrante, de renvoyer une bonne partie de ce flux automobile vers l'intérieur de la ville de La Trinité, sur le boulevard du Général-de-Gaulle jusqu'à la route de Turin.

Donc, aggravation de l'asphyxie automobile de la ville ajoutée à celle de la pénétrante. Que ce soit clair : je m'oppose à cette aggravation de l'asphyxie du centre-ville et au stationnement massif.

Mon ambition est bien plus grande que celle de polémiquer sur tout et rien. Mon ambition

est d'avoir un développement cohérent de la circulation pour toute la vallée des Paillons.

Que ce soit routier, avec le projet que j'ai présenté d'aménagement de la zone Anatole France, ou que ce soit ferroviaire, avec le projet de cadencement que je soutiens avec les Présidents de la Métropole et de la Région.

L'objectif identifié pour La Trinité est de trouver un mode de transport qui favorise les déplacements vers Nice et vers la vallée des paillons. En complément des services déjà existants. Ce n'est pas avoir le Tram pour avoir le Tram.

Nous avons le train, une gare centrale, qui est une étape du réseau ferroviaire. Je ne vois pas pourquoi nous nous priverions d'une solution moins coûteuse, plus adaptée et moins contraignante en termes de travaux.

La Région et son Président Renaud MUSELIER ainsi que la Métropole avec Christian ESTROSI travaillent très sérieusement sur cette question.

Ce n'était pas le cas lorsque vous étiez vous-même aux affaires.

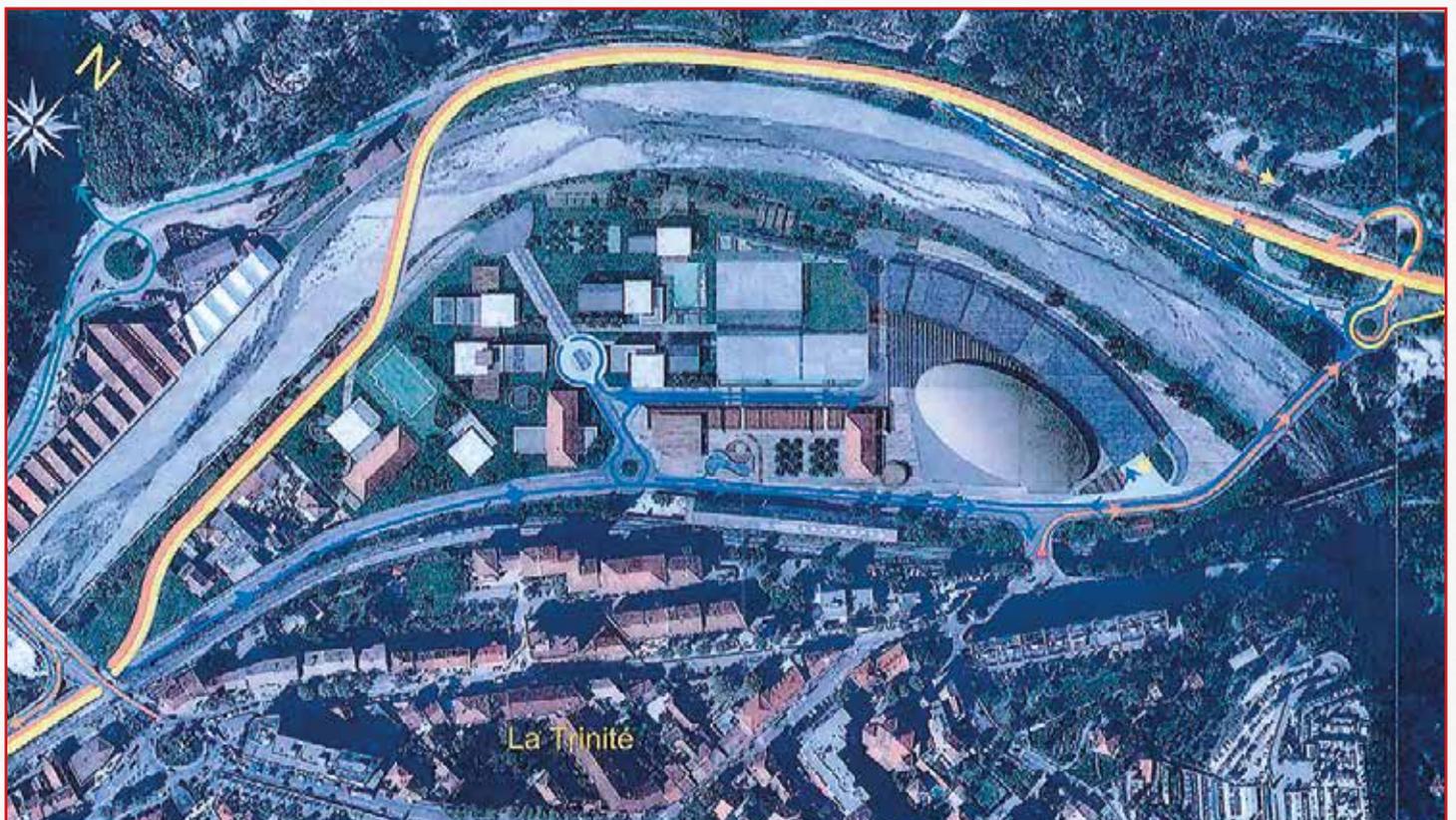
Vous n'avez rien fait pour La Trinité et notamment pour les transports. Alors ne donnez pas de leçon.

Je vous propose donc, mes chers collègues, de rejeter la motion déposée par la liste « un nouveau souffle pour La Trinité. »



Jean-Paul Dalmasso et sa 1^{re} Adjointe, Isabelle Martello, aux côtés de Philippe Tabarot, Vice-Président de la Région en charge des Transports

Rappel de mon projet de désenclavement



— Axe Nice - Vallée
— Accès zone Anatole France

— Accès Cantaron et La Trinité
— Axe Vallée - Nice

Habitat, le logement au cœur des préoccupations

Par Isabelle Martello, 1^{re} Adjointe au Maire

Vous le savez depuis le début du mandat, la question du logement pour actifs est au cœur de nos préoccupations.

Pourquoi ?

Parce que le logement est parmi les préoccupations principales des français ! et parce que le logement est social par essence.

L'État nous contraint à la production de logements sociaux massive en contradiction totale avec une réflexion aboutie des enjeux sociétaux et urbains.

La loi DUFLOT du 18 janvier 2013 a relevé la part exigible des logements sociaux dans les communes de 20 à 25 %. Et si cette part n'est pas atteinte, c'est le couperet de l'amende !

Le logement est un secteur qui doit être traité avec une analyse claire et objective du territoire, dans toutes ses dimensions :

- Économique,*
- Sociologique*
- Humaine et juste*

Mettre en place une politique du logement globale avec pour objectif majeur la mixité intergénérationnelle, sociale et économique est l'ambition indispensable au bien vivre ensemble.

Cela est nécessaire au bon fonctionnement de la commune et à l'ensemble de ses services.

Notre analyse des besoins sociaux, réalisée avec le CCAS de la commune, nous permet d'évaluer les attentes et les besoins de notre population tout en tenant compte des spécificités de notre territoire.

La Municipalité poursuit un double objectif à travers sa politique du logement :

- Tout d'abord conserver la spécificité, l'identité même qui fait la commune : une ville à la campagne ;*
- Et permettre aux Trinitaires , à leurs enfants, aux actifs et aux seniors, de se loger dans des conditions dignes.*

Nous voulons une ville dynamique et agréable à vivre pour tous !

Nous le voulons en assurant une cohésion des différentes strates de la population et en permettant une accession au logement pour tous !

Cet objectif nous le menons avec l'aide de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Le programme local de l'habitat (PLH) définit l'ambition de la Métropole Nice Côte d'Azur pour la production de logements pour tous les budgets et toutes les attentes de citoyens, qu'ils soient actifs, seniors, étudiants, éligibles au logement social ou qu'ils souhaitent accéder à la propriété.

Cette politique réaliste voulue par le Maire, nous la poursuivrons, à l'échelle de toute la commune, dans tous les quartiers, à destination de l'ensemble des trinitaires et de tous ceux qui font le choix de vivre dans notre ville.



Inauguration du programme Transparence en présence de la Sénatrice, Dominique Estrosi-Sassone



Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) définit les orientations et la stratégie en matière de politique de l'habitat sur le territoire de NCA.

Objectif

À la fois ambitieux et opérationnel, le PLH vise à pallier l'insuffisance de l'offre de logements abordables sur Nice Côte d'Azur. Actuellement le 2^{ème} PLH 2010-2015 a été adopté et engage la Métropole à :

- Mettre en œuvre une stratégie foncière ;
- Promouvoir un habitat durable ;
- Produire des logements adaptés et suffisants aux besoins de toutes les strates de la population ;
- Poursuivre voire intensifier les actions sur le parc existant public ou privé ;
- Produire chaque année 1 268 logements locatifs sociaux et 150 logements en accession sociale.

Faire une demande de logement social

Si vous souhaitez obtenir un logement social, vous pouvez télécharger cette demande et la déposer ou adresser par voie électronique si le service d'enregistrement a prévu cette faculté :

- Auprès de la préfecture des Alpes-Maritimes,
- Auprès des organismes HLM,
- Auprès des mairies, de la commune que vous souhaitez habiter :
- Auprès du 1% patronal pour les employés

Un numéro unique départemental vous sera attribué à la date de réception de la demande. La demande de logement social a une durée de validité d'un an à compter de sa présentation initiale ou, le cas échéant, de son dernier renouvellement.



une **V**olonté de « **Faire** »

Rafaël Dutay,

À 26 ans, **Rafaël Dutay** fait figure d'exemple. Ce champion nous donne une exemplaire leçon de vie. Ce nageur a un brillant palmarès à son actif : **double-champion d'Europe en 2015 et 2017 de natation en 50 m brasse, vice-champion d'Europe du 200 m brasse et médaille de bronze du 100 m brasse et premier sportif français de haut niveau porteur de handicap, reconnu par le Ministère des Sports.**

La natation, il y est venu assez tard mais ce jeune battant a le sport dans le sang. Fils de deux professeurs d'Éducation Physique et Sportif, « *il a toujours eu une tenue de sport sur le dos* », explique sa mère. Tennis-de-table, judo, VTT, bowling, softball, baseball et snowboard, ce touche-à-tout s'est essayé à différentes disciplines. Mais le snowboard reste son premier amour.

Rafaël doit se résoudre à abandonner, cette discipline n'étant pas ouverte en sport adapté. Pas suffisant pour cet ambitieux jeune homme. « *Quand j'ai vu Julia Pereira gagner sa médaille aux JO, cela m'a donné envie de faire pareil* », raconte Rafaël, des étoiles pleins les yeux.

« *En 2012, je regardais les nageurs de l'équipe de France aux JO de Londres et là j'ai vu les nageurs : Yannick Agnel, Camille Muffat, Clément Lefert,*

Charlotte Bonnet et Anna Santaman. C'est là que j'ai eu le déclic ». Rafaël y croit, un jour ça sera son tour et il a raison d'y croire. Il s'y met, à fond, s'entraîne sans relâche : « *D'une fois par semaine, je suis passé à un entraînement par jour* ».

Des étoiles plein les yeux

Licencié à Trinité Sports ses efforts payent puisqu'en 2014, la Fédération de Sports Adaptés décide de créer une équipe de natation Trisomie 21. Il est sélectionné en pôle Espoir durant l'été 2014. Tout va alors très vite. Il intensifie ses entraînements dans un club ordinaire puis intègre l'équipe de France.

1^{re} compétition, 1^{res} médailles

En 2015, il dispute sa première compétition internationale à Loano en Italie où il obtient le titre de champion d'Europe du 25 m brasse

avec un record d'Europe et ce n'est pas tout, il rafle également la médaille d'or du 25 m dos et l'or sur trois relais.

Les victoires vont s'enchaîner, la machine Rafaël est lancée. En juin 2016, il revient des championnats de France avec trois médailles (argent pour le 50 et 100 m brasse et le bronze pour le 200 m brasse). Cette même année, se déroulent les Jeux Olympiques. Malheureusement, il n'y a pas de section pour les athlètes atteints de Trisomie 21. Tant pis, il sera sur la ligne de départ pour les Trisomies Games à Florence en juillet. Il se qualifie pour trois finales mais n'obtient pas de podium. Et en novembre, il est sacré champion d'Europe à Bobigny. Aujourd'hui, Rafaël a un but, un rêve, une ambition : les Jeux Olympiques.

Un jeune homme comme les autres

Sa différence ? *« Pour moi, ce n'est pas une maladie, C'est mon destin »*, belle leçon de vie... Cette positivité n'a pas toujours été : *« à une période, je le vivais mal mais le sport, mes bons résultats et*

surtout la reconnaissance que ces derniers m'ont apportée m'ont permis de l'accepter ».

« Je vis normalement, je crois en mes rêves et je m'en donne les moyens », annonce-t-il fièrement. Il a fait le choix, dans un premier temps, de se consacrer à ses entraînements, stages et championnats au détriment d'une vie professionnelle.

Cependant, depuis novembre dernier, Rafaël a obtenu le titre prestigieux d'Athlète de Haut-Niveau, ce qui lui permet

désormais de concilier travail et sport (en étant déchargé lors des compétitions). L'idéal serait de *« trouver un travail dans le milieu de la piscine ou en tant qu'ambassadeur au sein de l'association Trisomie 21 »*.

Côté cœur, Rafaël est amoureux et quand il en parle, son visage s'illumine. *« Elle s'appelle Carla et fait aussi partie de l'équipe de France »*. Ces deux-là forment une véritable équipe : *« on s'encourage, on se motive »*. Des projets, ils en ont : habiter ensemble, se marier mais surtout *« être les plus heureux possible »* !

*Ce n'est pas
une maladie,
c'est mon destin !*

O bjectif

JO



Femmes victimes du Silence

Abraham Lincoln disait

*« Le silence devient un péché lorsqu'il prend la place
qui revient à la protestation ».*

Ce silence souvent qualifié d'or peut aussi être de sang...

C'est ce que nous a enseigné la soirée-débat organisée à la médiathèque sur la thématique « Femmes victimes du silence », en présence de nombreux professionnels de la lutte contre les violences faites aux femmes : la sous-Préfète Nice-Montagne Gwenaëlle Chapuis, la Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité Natacha Himelfarb, l'Adjointe au Maire de Nice déléguée aux droits des Femmes et à la lutte contre les discriminations et le harcèlement Maty Diouf, la Conseillère Départementale Fatima Khaldi, le Commandant Mottier, le Lieutenant Lydia Winstein, le Major Buonaccorsi de la BPDJ, la Première Adjointe Isabelle Martello et l'Adjointe à la Prévention Annick Meynard, l'assistante sociale du CCAS de La Trinité Aurore Perrissin, le Chef de la Police municipale Jean-Luc Civalero.

***Le silence est souvent insidieusement
un acteur direct de cette violence...
... il faut que chacun prenne
conscience que ce silence
peut être coupable ou complice.***

Lumière tamisée, les premières images du film Cent raisons de Pascal Guyot défilent dans un silence de cathédrale. Chacun est saisi par les paroles rageuses de cet homme envers sa femme, de ce jeune homme envers sa petite-amie, par ces témoins qui ferment les yeux « ça ne nous regarde pas, ce ne sont pas nos affaires ». Des paroles que chacun d'entre nous pourrait prononcer. On ferme les yeux, on passe notre chemin... jusqu'au jour où... on se rend compte que notre silence a peut-être contribué à allonger la liste des femmes qui ont succombé sous les coups de leur conjoint. Culpabilité, « si on avait su » ...

« Cette soirée débat porte le titre de Femmes victimes du silence. Ce silence, il ne s'agit pas de le condamner sans nuance mais il faut que chacun prenne conscience que ce silence peut être coupable ou complice. » C'est sur ces paroles que le Maire, Jean-Paul Dalmasso a ouvert le débat.



Un combat qui se mène ensemble

Comment briser le silence ? C'est cette question que pose Natacha Himelfarb : « Les violences faites aux femmes en France, c'est plus de 150 femmes tuées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint chaque année. Notre département est particulièrement touché par cette violence : nous déplorons 2 décès en 2016 et aux alentours de 4 en 2017. Ce n'est pas un épiphénomène, ce sont en moyenne 1 800 plaintes par an rien que dans notre département et ces chiffres ne tiennent pas compte de celles et ceux qui n'oseront pas franchir les portes d'une gendarmerie. (Une victime fera en moyenne sept tentatives avant un dépôt de plainte effectif). C'est pour ça qu'on

organise des soirées comme celle-ci, c'est pour nous aider, vous aider à trouver les mots pour vos proches, vos amis, vos collègues ». « Nous devons être complémentaires et avons le devoir d'apporter des solutions concrètes aux besoins qui nous sont exprimés, aux urgences immédiates auxquelles nous devons répondre. Il ne s'agit pas de compétition entre acteurs mais contre les fléaux que subissent les femmes ! Ce n'est qu'Ensemble que nous pourrons faire reculer ces atteintes aux femmes, à leurs enfants, à leurs familles, à notre société », renchérit Maty Diouf.

Qu'en est-il à La Trinité ?

La prévention des violences faites aux femmes est une thématique prise en compte et développée depuis plusieurs années notamment dans le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance que Mr le Maire a souhaité mettre en œuvre. Comme l'explique le Chef de la Police municipale : « Cela fait partie des priorités, cela a été rappelé dans la Convention de coordination que nous signons cette année avec M. le Préfet pour être mis en priorité sur la commune mais également dans la stratégie territoriale qui a été déployée depuis plusieurs années par la commune et que le Maire nous demande de mettre en œuvre. C'est par notre proximité qu'on arrive à détecter des cas que l'on transmet ensuite systématiquement à la gendarmerie. L'Abriocotier (structure basée à Nice) travaille de façon très pertinente sur l'accueil et un partenariat a été établi entre cette structure et tous les acteurs sociaux ».

Quel est notre rôle ? Il y a à la fois cette question de l'intime et cette peur d'être intrusif. Quels sont les signaux, les indicateurs d'alerte ? Et si on compose le 17, qu'est-ce qui se passe ? Le Commandant Mottier explique : « Toutes les réactions sont généralement les mêmes de la part des voisins après coup : on

avait entendu mais on n'osait pas, ce ne sont pas nos histoires. Où se situe la limite de ce qu'on doit dire, de ce qui doit rester dans la sphère privée du couple. C'est important pour nous d'avoir un appel des voisins pour qu'une patrouille se déplace. Cela nous permet, sans vous exposer, d'aborder cette sphère familiale. Votre appel va être le déclencheur qui va peut-être permettre de sortir une personne de cette situation de violence, de rentrer sur le champ pénal et d'avoir une réponse qui va peut-être permettre de la sauver ». Le Lieutenant Winstein complète : « Une patrouille va être envoyée sur les lieux, y'aura interpellation. Tout sera traité rapidement pour éloigner l'auteur des faits du domicile conjugal et pour trouver une solution pour la famille et la femme. Même au niveau du parquet de Nice, la procédure concernant les violences intrafamiliales est une procédure spécifique qui se traite dans les 10 jours. Ce n'est pas de la délation, c'est une information qui permettra peut-être d'éviter un drame. Confidentialité de la personne qui donne l'alerte ? tout dépend de la procédure, le parquet peut demander à entendre les voisins ».

Elles nous ont quittés...

« Le souvenir est le parfum de l'âme ! » .
George Sand

*Nous adressons nos plus sincères
condoléances à la famille
et aux proches...*



**Césarine
Reymond**
dite « Cine »,
92 ans



**Paulette
Latapie-Gaye**
née Veyan,
93 ans



Augustin Baggiani,
ancienne combattante
de la Résistance. Elle
participa à la Libération
de La Trinité, 99 ans.

Parrainage civil...

Engagement symbolique, le parrainage civil n'en reste pas moins un acte du cœur...
Dernièrement, Jérémy Pégouret a souhaité que Gaëlle Maillet et Cyril Jover soient désignés « Marraine et Parrain ».
Une cérémonie célébrée par Jean-Pierre Montcouquiol, Officier d'État civil du jour.



Samedi 19 mai
Palais des Sports de La Trinité
de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Sport - nature
Défis dans La ville
Animations gratuites
Tout Public - dès 1 an

- Escalade, Trampoline, VTT
- Parcours Biathlon
- Parcours Orientation
- Parcours de débrouillardise
- Tir à l'arc enfant
- Structure gonflable
- Parcours citoyen VTT électrique
A partir de 16 ans accompagné d'un adulte

Renseignements :
Palais des Sports de La Trinité
Impasse Michéo - Tél. 04 92 00 72 90

Fête de la Musique
LA TRINITÉ

Jeudi 21 juin 2018

À 17 h 30 à la Chapelle
Concert « Guitares, violon, chorales »

De 19 h à minuit
au Jardin Tagnati

Concerts des classes d'ensemble de l'École de Musique
Spectacle animé par « Groove Machine »
Finale DJ

Repas proposé par l'Association Sri Lankaise
Adulte 10 € : Riz et légumes, poulet curry et lentilles, flan coco
Enfant 7 € : poulet tandoori, riz, flan
Réservations à l'École de musique jeudi 7 et 14 juin de 9 h à 11 h

Buvette et petite restauration par le Comité des Fêtes

Tribune des oppositions

DÉFENDRE LA TRINITÉ

Ces derniers mois, le maire et son équipe se sont illustrés par plusieurs décisions et agissements incompréhensibles. En voulant rendre payant le simple accès à la médiathèque pour les visiteurs extérieurs, le maire a suscité la colère et mobilisé de nombreux Trinitaires au travers d'une pétition qui l'a contraint à faire volte-face. Au Trinité sport football club, le Président a formulé des accusations très graves à l'encontre de la municipalité et a décidé de démissionner. Au Conseil métropolitain, le maire a pris des positions incohérentes : n'ayant pas jugé utile, semble-t-il, d'être présent lors du vote décisif sur une nouvelle taxe foncière métropolitaine contre laquelle nous nous étions nous-même exprimés, il accusait ensuite de «trahison» l'une de ses principales adjointes, Mme Fernandez-Baravex, au motif qu'elle avait voté «pour». Pourtant, lui-même votait quelques jours plus tard en faveur du budget de la métropole qui institue cette taxe! Ainsi rentré dans le rang, il en «rajoutait une couche» en prenant l'initiative de se dire défavorable à l'arrivée du tramway à La Trinité: sans doute préfère-t-il que les contribuables Trinitaires payent la ligne 2 vers l'ouest, mais soient privés chez eux de ce mode de transport qui allégerait le flux continu de circulation dans la vallée... Face à tant de décisions incompréhensibles, on pourrait ricaner, comme le font les observateurs extérieurs: mais pour les Trinitaires, cette gestion calamiteuse par une majorité municipale qui ne cesse de s'effiloche n'est pas drôle: c'est notre commune qui en souffre. Pendant ce temps en effet, les problèmes quotidiens des Trinitaires ne sont pas résolus: urbanisme galopant, asphyxie des axes de circulation, déficit d'équipements, insuffisance d'investissement pour les écoles et les salles communales. La Trinité mérite mieux que le triste spectacle qui semble mobiliser toute l'énergie de l'équipe municipale.-Les Trinitaires qui aiment leur commune attendent autre chose. Avec des associations et de simples citoyens qui veulent défendre et améliorer le bien-vivre à La Trinité, nous avons créé un collectif pour réfléchir et agir. N'hésitez pas à nous contacter: cadredevie.latrinite@gmail.com

L. POLSKI, R. NICOLETTI-DUPUY,
K. ROSSIGNOL, A. MOUTON, M-A. ORSINI,
I. DEPAGNEUX, G. GIBELLO, conseillers municipaux

M.Alexandre Mascagni
ne nous a pas communiqué sa tribune

VOUS DITES DEMOCRATIE A LA TRINITE

Ce mandat 2014-2020 laisse un doute. Voici une 5ème élue évincée de l'équipe majoritaire. Ce jeudi 12 avril lors du conseil municipal Monsieur le Maire présentait la délibération pour le retrait de toutes les délégations de l'adjointe Emmanuelle Fernandez-Baravex. Ou vous pensez dictature !!! Lors du conseil municipal du 13 février au cours du débat sur la 1ère délibération Mr. Ladislas POLSKY pose la question suivante à Monsieur le Maire : Est exact que le Président de la Métropole souhaite mettre en place une nouvelle taxe. Ce dernier lit à l'assemblée une motion, indiquant qu'il était contre cette nouvelle taxe. En dehors du cercle très fermé du maire et de ses adjoints tous les autres conseillers apprenaient ce mardi la mise en place d'une future taxe foncière. Que reproche Monsieur le Maire à cette élue, tout simplement il clame qu'il a été trahi. En voici la raison, lors du conseil métropolitain du 19 mars Madame Emmanuelle Fernandez -Baravex a bien lu la motion du maire, absent pour cette séance, annonçant qu'il s'abstenait pour la création d'une taxe foncière métropolitaine, elle en exécuta le souhait par le vote. Par contre l'élue exprima un avis favorable pour cette création. Le lendemain jugement expéditif, exécution par l'intermédiaire de deux posts sur Facebook, le cas de l'adjointe était plié !!! Le 5 avril, nouveau conseil métropolitain, présent, le maire vota le budget. Quelle incohérence, voter un budget comprenant une nouvelle taxe dont le premier magistrat de La Trinité est contre.

Jacques BISCH
Élu indépendant et républicain

Parole de la Majorité

« Il faut savoir résister au pessimisme des autres »

Guy Bedos

Je constate avec ironie que ceux qui ne cessent de lui déclarer leur amour sont aussi ceux qui ne cessent de décrier la qualité de vie à La Trinité en méprisant le travail quotidien de l'équipe de la Majorité et de l'administration. Pourtant, si tous ceux-là prenaient le temps de la contemplation au lieu de se regarder le nombril et calculer la probabilité de leurs scores aux prochaines échéances municipales, ils verraient ce qui est fait, ce qui est préservé, ce qui est innové.

Au lieu de cela, nous assistons à toutes les campagnes de désinformation, à toutes les manœuvres pour empêcher les réalisations municipales et salir la probité de ceux qui œuvrent au quotidien des citoyens de la commune.

Je salue d'ailleurs celles et ceux qui, dans l'exercice de leurs fonctions, s'attèlent avec conviction aux missions qui sont les leurs avec ce souci permanent du sens du bien commun. Mais alors, comment peut-on à ce point mépriser la parole donnée, l'engagement solennel, le courage politique, le sens de l'action publique, le professionnalisme de

l'administration ? Pour les sirènes du pouvoir ? Pour de la stratégie électorale ?

A tous les experts, en finance, urbanisme.... Aux donneurs de leçons ... je répète que rien ne me fera renoncer à mon objectif d'exemplarité dans la gestion des affaires communales, à utiliser avec respect l'argent public, à faire des choix.

Chaque jour, patiemment, sereinement, la Majorité municipale travaille avec acharnement à résister à la démagogie et à la vindicte médiatique.

Qui s'occupe à préserver un service public de qualité ?

Qui s'occupe à préserver le pouvoir d'achat, à être cohérent avec ses engagements, respectueux des institutions et de l'esprit de solidarité ? ... pendant que le gouvernement n'a jamais été aussi éloigné des réalités de son peuple !

Tous les Trinitaires aiment leur ville, et c'est pour tous les Trinitaires que nous travaillons, sourds aux discours populistes et partisans.

Pour vous, et uniquement pour vous.

Votre Maire

LA TRINITÉ, HISTOIRE ET PATRIMOINE

Source d'informations Edmond Rossi

Les 15k^m² du territoire de la commune s'allongent d'est en ouest, de La Turbie aux rives du Paillon et le vallon de Laghet traverse la commune horizontalement.

L'empreinte romaine : vers une route stratégique

Dès la période ligure, le plateau du Tercier était habité. Des enceintes de pierres sont encore visibles. Les Romains construisirent la Via Julia qui descendait lentement de La Turbie, en empruntant les hauteurs de la rive gauche de Laghet, pour toucher le Paillon au lieu-dit encore aujourd'hui Roma. Cette Via Julia Augusta sera pendant des siècles la seule voie de communication entre la France et l'Italie, sur le littoral.

En 1388, l'arrivée des Comtes de Savoie à Nice, donne de l'importance à la Route du Sel. La Tour, la plus vieille maison du village, sur le vieux chemin de Laghet, pourrait bien être un ancien poste de péage sur la Route du Sel. Une plaque rappelle que dans cette maison naquit le 29 avril 1759, Jean-Dominique Blanqui, député à la Convention et qui donna le nom d'Alpes-Maritimes à notre département.

L'influence du patrimoine : la naissance de La Trinité

En 1726, le nom de l'Ariane disparut des pièces officielles, laissant place à celui de sa chapelle : La Trinité. Cette histoire déjà relatée est à redécouvrir sur le site de la mairie.

Une ville au cœur du conflit armée

Au cours du XVIII^{ème} siècle, le hameau revendique peu à peu son autonomie... Hélas, La Trinité est aussi sur le chemin des armées. En 1691, Catinat installe une redoute : 300 soldats et 50 cavaliers cantonnent au village. En 1703, c'est le général la Feuillade qui s'installe à La Trinité (guerre de succession d'Espagne). En 1707, les Français évacuent le comté.

En 1709, le froid, la neige et la misère entament le moral des troupes. Les désertions sont très nombreuses. En 1744, le prince de Conti, à la tête des troupes franco-espagnoles, installe son Etat-major à La Trinité. De violents combats ont lieu dans le vallon de Laghet. Chassés par les Austro-Piémontais, ils reviennent à La Trinité le 3 mars 1746.

Une terre de résistance

En 1792, l'armée du général français Anselme poursuit les troupes sardes qui se retranchent à Saorge.. A La Trinité, les nombreux « Barbets » séviront longtemps. Ce mouvement des barbets est un mouvement d'opposition à l'intégration du Comté de Nice à la France révolutionnaire.

C'est en 1794, les habitants demandent l'autorisation de se séparer d'Eze.

La Trinité gagne son indépendance

C'est enfin le 30 janvier 1818, qu'avec les lettres patentes du roi Victor Emmanuel 1^{er} que le hameau de La Trinité est érigé en communauté indépendante de celle d'Èze sous le nom de Trinité-Victor.

Et, par ordonnance du 1^{er} septembre 1818, Monseigneur Jean-Baptiste Colonna d'Istria, évêque de Nice, érige la chapelle en église paroissiale, pour une population de 1 373 âmes selon Louis Cappatti,

En 1860, La Trinité vote oui pour le rattachement à la France. Le 4 mai 1869, une Convention règlera définitivement la délimitation des terres.

Une ouverture vers l'extérieur

En 1805, un cimetière est construit et le pont de l'Ariane voit le jour en 1893. Jusque-là, il fallait traverser le torrent à pied, ce qui représentait un danger par temps de crue.

En 1879, La statue « Oreste et Minerve », de l'artiste Hugoulin, a été offerte à la ville de Nice en 1879 par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts. elle est cédée à La Trinité-Victor par Jean Médecin. Elle est, depuis, visible rue du château.

En 1900, la ligne de tramway Nice - Contes entre en service, en même temps que l'électricité arrive au village

En 1928, la gare est inaugurée.

En 1954, Victor est supprimé du nom de la commune.



En 1987, le château Sainte-Anne est transformé en école maternelle et élémentaire.
En 1989 installation de la stèle du Bicentenaire de la révolution, au Rond-point où elle a été érigée.

La Trinité libérée

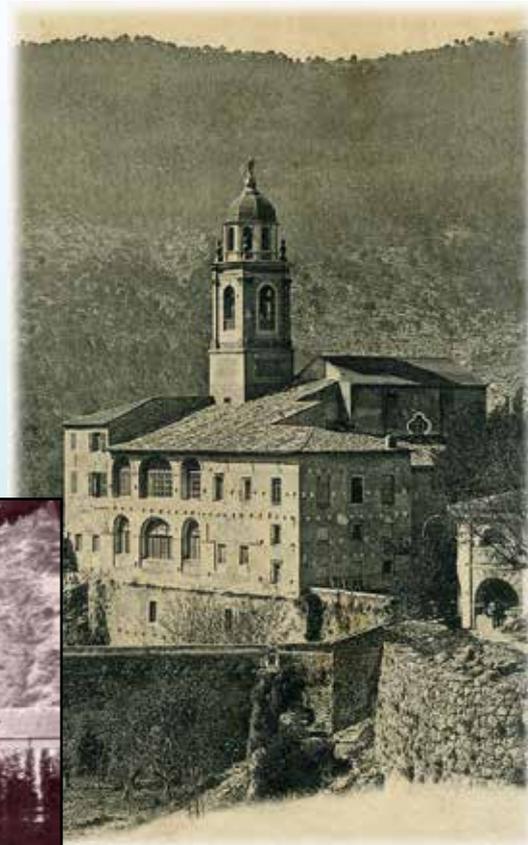
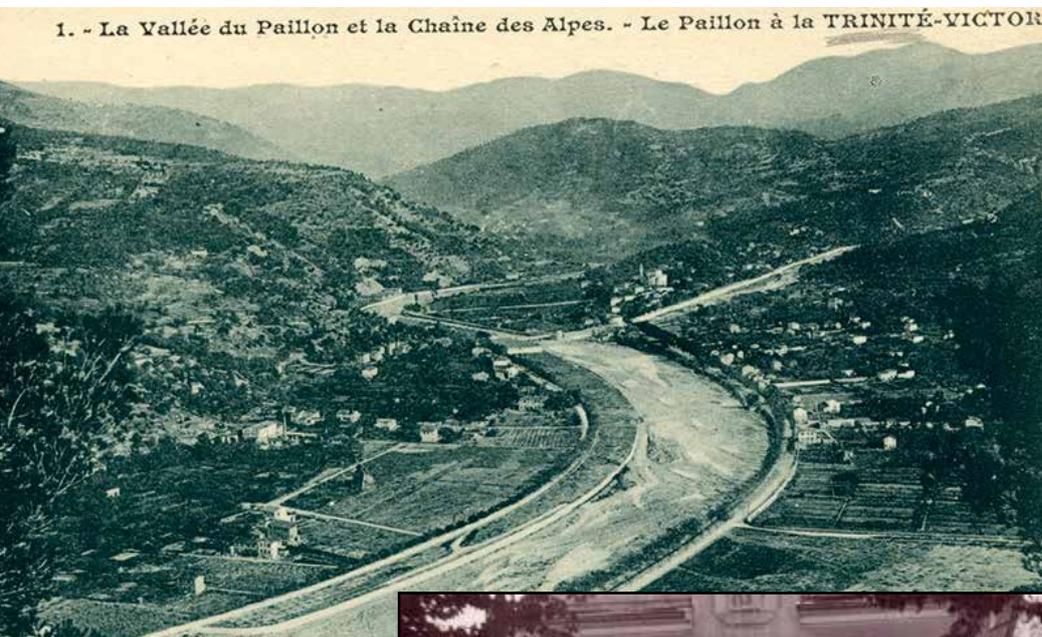
Pendant la dernière guerre, en mars et août 1942, le fort de la Rovère fut le théâtre de deux évasions retentissantes. Une permit à 67 prisonniers de s'évader. Ceux-ci se cachèrent à Laghet, dans le vallon de Spraes. Sur le Tercier, le petit maquis de la Lare reçoit un parachutage d'armes. La Trinité sera libérée le 28 août 1944.

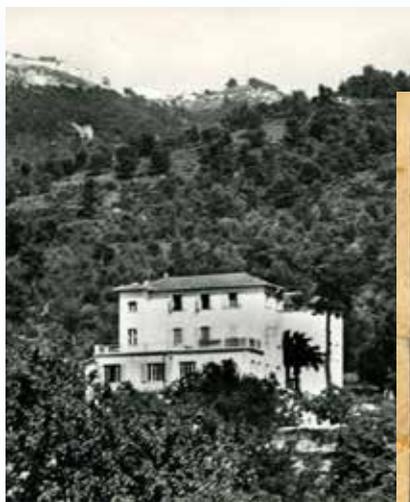
C'est de 1944 à 1947 que le Docteur Victor Asso devient Maire des 2 589 habitants de La Trinité.

La Trinité rend hommage à son histoire

Voici donc brossée en quelques dates l'Histoire de La Trinité. Saviez-vous que notre ville était aussi liée aux batailles, énergique à la protection de son territoire? Prompte à la nouveauté et à la culture ? Et qu'en dire de cette histoire ? Si ce n'est qu'elle est riche et qu'elle nous porte à donner du sens à toutes les petites choses qui n'ont l'air de rien et qui donnent la paix..

1. - La Vallée du Paillon et la Chaîne des Alpes. - Le Paillon à la TRINITÉ-VICTOR





2 TRINITE-VICTOR (A.-M.) - Quartier, Font. Santa-Gangéte



La TRINITE-VICTOR (A.-M.) - Boulevard National





PROXIMITÉ AU PLUS PRÈS DE VOUS



C'est en ouverture de la Fête Patronale, le vendredi 25 mai, que nous fêtons les voisins dans chaque quartier.

Je vous rappelle qu'un site internet vous aide à organiser votre événement dans votre quartier :

www.lafetedesvoisins.fr

N'hésitez pas à nous faire connaître vos lieux et heures de rendez-vous pour que nous puissions célébrer ensemble, ces moments de partage et de convivialité.

Annick Meynard

Adjointe au Maire

Déléguée à la Proximité

et la Prévention



La Proximité, ce sont des élus qui viennent à votre rencontre



La Proximité c'est un numéro unique 06 19 40 12 83

Le véhicule de la Proximité dans votre quartier

Samedi 12 mai

10 h : Place Pasteur

Lundi 14 mai

10 h : Hautes-Vignes

10 h 30 : Mur d'Escalade

11 h : Négron

11 h 30 : Square Bertagna

16 h : École Chêne-Vert

Mardi 15 mai

10 h : Rives du Paillon -
Stade de l'Oli

11 h : Paillos

15 h : Mollet - Accossatto

16 h : École Denis-Delahaye

Mercredi 16 mai

11 h : Collège

15 h 30 : Cité du Soleil

16 h : Stade du Rostit

16 h 30 : Hauts-de-La-Trinité,
microsite

Jeudi 17 mai

10 h : Figour

10 h 30 : Vallon de Laghet

11 h : Sanctuaire de Laghet

11 h 30 : Spraes

15 h : Terre d'Èze

16 h : École La Plana

Les infos de la Proximité sont sur le site de la commune www.wille-de-la-trinite.fr



LA TRINITÉ

35 ans

de l'École
de Musique

Vendredi 29 juin
dès 16 h 30

à l'École de Musique

Concerts des élèves et professeurs
Remise des récompenses



Buvette et petite restauration par le Comité des Fêtes



AlpiTM Mediterraneo
AlpesTM Méditerranée
Site
Active & Sportive

1818



2018

FÊTE PATRONALE

**DU VENDREDI 25
AU LUNDI 28 MAI**

Le programme...

VENDREDI 25 MAI

« **Fête des Voisins** »

n'hésitez pas à nous informer
de votre repas de quartier

SAMEDI 26 MAI

**Dès 9 h, exposition en Mairie
sur la Guerre 14-18**

par l'association AHVAE

**À 11 h, Reconstitution
historique Square Barbero**

11 h 30 prise d'armes

Dépôt de gerbe, apéritif d'honneur
animées par l'association AHVAE

dès 12 h 30, stand photo souvenir gratuit offert par la Municipalité

**À 19 h, Repas niçois animé
par le groupe Folklorique**

« **Lu Barbalùcou** »

organisé par le Comité des Fêtes, 15 € avec 1 boisson*

À 21 h

GRAND CONCERT GRATUIT*

SOUS LE CHAPITEAU sur réservation

**SANDRINE DESTEFANIS
THOMAS VACCARI**

DIMANCHE 27 MAI

À 10 h 30, Messe de la Sainte-Trinité

Célébrée par le Vicaire Général Gazzaniga
et animée par les Chœurs de la Vallée du Paillon

LUNDI 28 MAI

Concours de boules au Clos Sainte-Anne

Mises et coupes offertes par le Comité des Fêtes

*Réservations
à l'École
de Musique

Mercredi 2 mai
de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h

Judis 3 et 17 mai
de 14 h à 19 h

Vendredis 4 et 18 mai
de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

Infos au 04 93 04 36 80